



Avis de parution

Chamalières, le 13 janvier 2015

Contacts presse Insee Auvergne :

Patrick Jabot
Tél. : 04 73 19 78 71
Courriel : patrick.jabot@insee.fr

Sandra Bouvet
Tél. : 04 73 19 78 65
Courriel : sandra.bouvet@insee.fr

« L'attractivité des montagnes s'infléchit » Collection "Insee Flash" - Numéro 6 - janvier 2015

L'Auvergne est la région française où les habitants vivent le plus haut. Ainsi, un Auvergnat vit en moyenne à 488 mètres d'altitude soit 345 mètres de plus que la moyenne métropolitaine. La forte altitude de résidence de la population distingue les départements de la Haute-Loire (719) et du Cantal (695), intégralement en zone de montagne.

Un montagnard sur quatre est auvergnat

Alors que la région accueille 2,1 % de la population de France métropolitaine, elle concentre 12 % de celle vivant en zone de montagne. Au total, quatre Auvergnats sur dix vivent dans une commune de montagne.

Les montagnes auvergnates attractives mais moins qu'avant...

Entre 2007 et 2012, les zones de montagne auvergnates ont gagné 3 350 habitants, soit en moyenne 670 personnes par an. Cette croissance démographique repose sur des arrivées de population plus nombreuses que les départs. L'excédent migratoire est d'ailleurs plus élevé en zone de montagne qu'ailleurs. Toutefois, la contribution à l'évolution annuelle de la population de l'excédent migratoire s'est dégradée par rapport à la période 1999 - 2007 (+ 0,3 % par an contre + 0,5 %). Dans les communes rurales isolées, il ne suffit pas à compenser le fort déficit naturel. A l'inverse, dans les communes de montagne situées dans une grande aire urbaine, s'ajoute au fort excédent migratoire un léger excédent naturel.

...et moins attractives que les autres massifs français

La dynamique démographique des montagnes auvergnates est plus faible que celles des autres massifs français en particulier ceux de Corse, des Alpes et du Jura qui bénéficient d'une attractivité quatre à cinq fois plus forte que le Massif central. Dans ces massifs même les communes rurales isolées profitent d'un fort excédent migratoire.

L'étude de l'Insee Auvergne est accessible [ici](#).